

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

1^{er} Juin 2021

৵৵৵৵

Date d'affichage 1^{er} Juin 2021

৵৵৵৵

Nombre de conseillers

*ଚ*ବ୍ଦର୍ଶ

En exercice 29 Présents 25 Votants 29

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 9 JUIN 2021 A 19 H 15

La séance est présidée par Madame Sylvie BUTIN, Maire.

ÉTAIENT PRESENTS:

Mesdames BUTIN – LAINÉ - LANGE - MATHIEU – DUBOIS – VIRASSAMY PADEYEN LAQUIEZE - ABITBOL - PIRSON – LEGER – CHARPENTIER – BECRET - GOUVENAUX PEREZ

Messieurs GAIGNETTE - GAUMONT - BRUNI - MAÏDA - CHAUFFERT - PIGNY - DOMANGE - CHERRONNET - DECLUY - LEGER - KISKELL -

POUVOIR:

Madame Nathalie BIEN à Monsieur François GAIGNETTE Monsieur Bernard HATAT à Madame Rose-Marie LAINÉ Monsieur Bastien LOMBARD à Monsieur Éric DECLUY Monsieur José KAPPE SOPIO à Monsieur Jean-Pierre MAÏDA

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Elise CHARPENTIER a été désignée secrétaire de séance.

৵৵৵৵৵৵৵৵৵৵৵

Le procès-verbal de la séance du 16 Avril 2021 a été approuvé à l'unanimité

N° 2021/38 – OBJET : EXTENSION DU CIMETIERE COMMUNAL AVENANT N° 1 AU MARCHE DE TRAVAUX « LOT 2 - AMENAGEMENTS PAYSAGERS »

N° 2021/38 – OBJET : EXTENSION DU CIMETIERE COMMUNAL AVENANT N° 1 AU MARCHE DE TRAVAUX « LOT 2 - AMENAGEMENTS PAYSAGERS »

Il est rappelé que le Conseil Municipal a décidé l'extension du cimetière communal.

Par délibération n°19.1837 en date du 11 Décembre 2019, le Conseil Municipal a retenu les entreprises pour les travaux d'extension du cimetière pour un montant global de 654 382,19 € H.T. et notamment l'entreprise ARTOPIA pour le lot 2 « Aménagements Paysagers » pour un montant de 484 387,80 €.

Aujourd'hui des travaux/prestations supplémentaires s'avèrent nécessaires pour ce lot n°2 « Aménagements paysagers » :

LOT 2	ENTREPRISE	TRAVAUX ET	MONTANT
		JUSTIFICATIONS	€/H.T.
Aménagements paysagers	ARTOPIA	1-1 « Fourniture et pose d'un ossuaire de 10 m3 »	+ 5 333,63 €
		1-3 « Fourniture et pose de 50 cavurnes 80x80 »	+ 37 039,50 €

Cet avenant d'une plus-value totale de 42 373,13 € H.T. correspondant à 8,75 % du marché de base.

- Considérant la nécessité de ces travaux supplémentaires,
- Considérant l'avis de la Commission « Voiries Bâtiments Publics » réunie le 3 Juin 2021,

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Municipal :

- ⇒ **d'APPROUVER** la passation de cet avenant n°1 au marché de l'entreprise ARTOPIA lot 2 « Aménagements Paysagers » pour un montant de 42 373,13 € H.T.
- ⇒ **d'AUTORISER** Madame le Maire à signer cet avenant et tout acte correspondant.

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées :

Pour 29 Abstention 0 Contre 0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN

<u>Nota</u>: Le Maire certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie le 10 Juin 2021.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN